

Le parlement de Wallonie n'est pas une niche

Il y aura désormais une « jurisprudence Jazz » au parlement de Wallonie... Mardi, Christie Morreale (PS) défendait une proposition de décret en faveur d'un accès facilité des chiens d'assistance dans les lieux publics, dont les hôpitaux. Pour appuyer son propos, en vain d'ailleurs, l'élue était accompagnée d'un mignon toutou qui s'exerce à guider les humains en difficulté. Le visiteur à quatre pattes a provoqué l'embarras parmi les services : badge ou pas badge ? Jazz a finalement eu accès à la salle de commission.

Mercredi, le greffier du parlement a diffusé la note de service 37/2018 qui rappelle que « *la présence d'animaux dans les bâtiments appartenant au parlement n'est pas autorisée* » et qu'« *il appartient aux huissiers, assistés par la police militaire, de faire respecter ce principe* ».

Frédéric Janssens admet une exception : les chiens d'assistance, mais s'ils accompagnent une personne handicapée ou sont en cours de dressage sous la responsabilité d'un instructeur, ce que n'était pas Christie Morreale. Ouaf et re-ouaf ! (E.D.)